

**République Française**  
**Département 43**

**Extrait des délibérations**  
**du Conseil Municipal**  
**de la Commune de Saint-Ilpize**

Nombre de conseillers  
En exercice : 11  
Présents : 10  
Pouvoir : 1

**Date de convocation : 23/03/2026**  
**Date d'affichage : 23/03/2026**

**N° 2026\_03-27-03**

**Séance du 27 mars 2026**

L'an deux mil vingt-six, le 27 mars à 18h 00, le conseil municipal de Saint-Ilpize, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil, à la mairie, sous la présidence de Madame Isabelle Roussel, maire.

Étaient présents : Lucie Bissier, Jacques Chausse, Guy Chicoutel, Pascal Comte, Martine Defay, Estelle Klein, Jodie Losse, Marine Lemoine, Alain Rolland, Isabelle Roussel  
Absent : Jean-Louis Bouche, pouvoir donné à Isabelle Roussel  
Secrétaire de séance : Martine Defay

**Objet : Désignation des référents villages**

A la suite du renouvellement général du conseil municipal, il convient de procéder à la désignation, pour chaque village, d'élus référents.

Ils ont vocation à faire le lien entre la municipalité et les habitants et à être des relais privilégiés d'information. À l'écoute des habitants, ils agissent dans une logique de démocratie participative.

Madame le maire propose donc au conseil municipal de désigner comme référents villages :

Le Bourg : Jeannot Bouche et Isabelle Roussel  
Chazieux : Jodie Losse  
Channat : Lucie Bissier  
Le Bancillon : Martine Defay  
Chantel : Guy Chicoutel  
Ribeyre : Estelle Klein  
Grenier : Pascal Comte  
Cissac et Faucon : Jacques Chausse  
Tapon : Marine Lemoine  
Seniquette : Alain Rolland

Après en avoir délibéré, et après accord des élus intéressés, le conseil municipal approuve par 10+1 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION, la désignation des référents villages proposée par le maire.

Pour extrait, copie conforme

Le maire : Isabelle Roussel

A Saint-Ilpize le 20 mars 2026

